

Pour le climat et les retraites : décarboniser les investissements de la CPJU

Ivan Godat (Verts)

Les investissements colossaux de la place financière suisse dans les énergies fossiles ont des effets extrêmement négatifs pour le climat. L'OFEV souligne que *«de par ses investissements sur les marchés financiers mondiaux, la place financière suisse favorise un scénario induisant un réchauffement climatique mondial de 4 à 6 degrés»*¹. Se donner une chance d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris suppose donc inévitablement un changement radical de trajectoire dans ce domaine.

Ces investissements comportent également de grands risques financiers car ils pourraient à l'avenir perdre une part importante de leur valeur si les émissions mondiales de gaz à effet de serre étaient réduites dans la mesure nécessaire à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. Les caisses de pension, dont l'action s'inscrit dans des horizons temporels de long terme, ont un intérêt évident à analyser attentivement le risque systémique que représente le changement climatique. Une récente étude² prévient que les caisses de pension suisses pourraient perdre en moyenne 10 % de leur fortune dans les 15 ans à venir si elles ne réorientent pas leur portefeuille vers des placements à faible intensité carbone, ce qui induirait une diminution des rentes de 18 % à 32 %. Les investissements importants des caisses de pension dans les énergies fossiles font donc peser un risque non négligeable sur le climat, mais également sur les retraites futures !

La Caisse de Pensions de la République et Canton du Jura (CPJU), qui dispose d'un volume d'investissements d'environ CHF 1 milliard, accuse un retard important dans ce domaine. L'analyse de sa politique d'investissement en regard des enjeux climatiques par l'Alliance climatique suisse³ révèle que, bien qu'elle affiche quelques intentions générales qui vont dans le bon sens, la CPJU ne dispose d'aucune stratégie ni calendrier de décarbonisation de son portefeuille. Cette lenteur interpelle, d'autant plus que d'autres caisses de pension de taille similaire ont déjà pris le chemin de la transition, sans rencontrer d'obstacles insurmontables. En 2015 déjà l'OFEV relève qu'*«un retrait des secteurs à fort taux d'émission ou un déplacement vers des entreprises du même secteur plus respectueuses du climat serait possible sans conséquences majeures sur le risque et la diversification.»*⁴

Nous demandons dès lors au Gouvernement de donner à ses représentants au sein du Conseil d'administration de la CPJU des consignes claires et concrètes afin que celle-ci s'engage dès à présent dans une stratégie de décarbonisation de son portefeuille d'actions.

¹ Risque carbone pour la place financière suisse, OFEV, 2015

² Caisses de pension face au crash de l'économie fossile : Le changement climatique menace de faire chuter les rentes jusqu'à 32 pour cent, Alliance climatique suisse, février 2021

³ Compatibilité climatique Caisse de pensions de la République et Canton du Jura (CPJU), Alliance climatique suisse, novembre 2020

⁴ OFEV, 2015

Ivan Godat (Verts)

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Christelle Baconat (Verts)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Audrey Voutat (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Roberto Segalla (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Hanno Schmid (Verts)

Intervention déposée officiellement le 03 mars 2021

Documents annexés

- m1358.pdf



Pour le climat et les retraites : décarboniser les investissements de la CPJU

Les investissements colossaux de la place financière suisse dans les énergies fossiles ont des effets extrêmement négatifs pour le climat. L'OFEV souligne que « *de par ses investissements sur les marchés financiers mondiaux, la place financière suisse favorise un scénario induisant un réchauffement climatique mondial de 4 à 6 degrés* »¹. Se donner une chance d'atteindre les objectifs de l'Accord de Paris suppose donc inévitablement un changement radical de trajectoire dans ce domaine.

Ces investissements comportent également de grands risques financiers car ils pourraient à l'avenir perdre une part importante de leur valeur si les émissions mondiales de gaz à effet de serre étaient réduites dans la mesure nécessaire à la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris. Les caisses de pension, dont l'action s'inscrit dans des horizons temporels de long terme, ont un intérêt évident à analyser attentivement le risque systémique que représente le changement climatique. Une récente étude² prévient que les caisses de pension suisses pourraient perdre en moyenne 10 % de leur fortune dans les 15 ans à venir si elles ne réorientent pas leur portefeuille vers des placements à faible intensité carbone, ce qui induirait une diminution des rentes de 18 à 32 %. Les investissements importants des caisses de pension dans les énergies fossiles font donc peser un risque non négligeable sur le climat, mais également sur les retraites futures !

La Caisse de Pensions de la République et Canton du Jura (CPJU), qui dispose d'un volume d'investissements d'environ CHF 1 milliard, accuse un retard important dans ce domaine. L'analyse de sa politique d'investissement en regard des enjeux climatiques par l'Alliance climatique suisse³ révèle que, bien qu'elle affiche quelques intentions générales qui vont dans le bon sens, la CPJU ne dispose d'aucune stratégie ni calendrier de décarbonisation de son portefeuille. Cette lenteur interpelle, d'autant plus que d'autres caisses de pension de taille similaire ont déjà pris le chemin de la transition, sans rencontrer d'obstacles insurmontables. En 2015 déjà l'OFEV relève qu' « *un retrait des secteurs à fort taux d'émission ou un déplacement vers des entreprises du même secteur plus respectueuses du climat serait possible sans conséquences majeures sur le risque et la diversification.* »⁴

Nous demandons dès lors au Gouvernement de donner à ses représentants au sein du Conseil d'administration de la CPJU des consignes claires et concrètes afin que celle-ci s'engage dès à présent dans une stratégie de décarbonisation de son portefeuille d'actions.

Delémont, le 3 mars 2021

Groupe Vert·es et CS-POP
Ivan Godat

1 Risque carbone pour la place financière suisse, OFEV, 2015

2 Caisses de pension face au crash de l'économie fossile : Le changement climatique menace de faire chuter les rentes jusqu'à 32 pour cent, Alliance climatique suisse, février 2021

3 Compatibilité climatique Caisse de pensions de la République et Canton du Jura (CPJU), Alliance climatique suisse, novembre 2020

4 OFEV, 2015